



# Des emplois non agricoles avant l'installation

Près de 40 % des agriculteurs qui se sont installés de 2000 à 2003 sur des exploitations professionnelles travaillaient au préalable en dehors de l'agriculture. Cette proportion a plus que doublé en vingt ans.

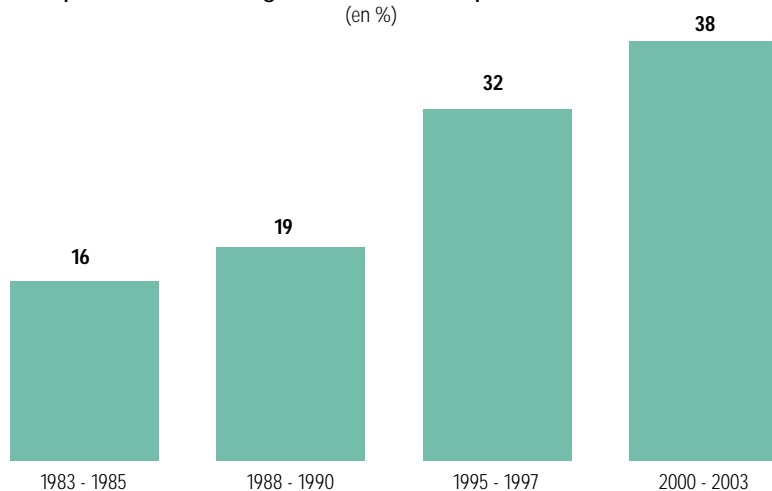
Un parcours de moins en moins linéaire. En agriculture, les installations comme chef d'exploitation passent plus souvent par une expérience professionnelle extérieure au secteur. Sur les 12 200 installations réalisées de 2000 à 2003 dans une exploitation professionnelle, 38 % ont été précédées par un travail en dehors du monde agricole. On en comptabilisait 32 % sur la période 1995-1997 et 16 % de

1983 à 1985. Ce mouvement traduit les délais pour débiter sa vie d'exploitant. Il illustre aussi le choix de nombreux fils d'agriculteurs qui refusent la cohabitation familiale à l'âge adulte. Les changements observés ne concernent toutefois pas l'origine sociale des nouveaux exploitants. Ils demeurent apparentés neuf fois sur dix à un agriculteur.

#### Deux profils d'installation

Les nouveaux exploitants ayant travaillé hors agriculture ont vécu des expériences multiples qu'il est difficile de quantifier<sup>1</sup>. Certains ont quitté l'exploitation familiale pour exercer une autre profession, en attente de la cessation d'activité de leurs parents. Ce travail en dehors de la ferme a éventuellement été associé à une activité d'appoint sur l'exploitation. D'autres ne se destinaient pas à la reprise de l'exploitation familiale. Mais diverses raisons les ont conduits à un « retour à la ferme » : absence de successeur pour leurs parents ou chômage dans le secteur non agricole. Tous ces nouveaux exploitants ont en commun des profils qui les distinguent de ceux qui travaillaient >

De plus en plus de détours par le monde non agricole  
Part des chefs d'exploitation professionnels qui exerçaient avant leur installation une profession non agricole selon leur période d'installation<sup>1</sup>  
(en %)



1. Hors reprises par le conjoint de l'ancien exploitant.  
Lecture : 38 % des chefs d'exploitation professionnels, qui se sont installés de 2000 à 2003, exerçaient préalablement une profession non agricole.

Source : Agreste - Enquêtes sur la structure des exploitations

1. L'enquête sur la structure des exploitations ne décrit pas les parcours professionnels.

> à la ferme avant de s'installer. Ils sont un peu plus âgés, et plus rarement célibataires. Ils se différencient en cela de ceux qui, aides familiaux avant l'installation, appartenaient au groupe d'agriculteurs pour lesquels la vie en couple est la moins fréquente. Les femmes sont également plus nombreuses parmi les agriculteurs qui ont d'abord travaillé en dehors de la ferme. Contrairement aux hommes, leur statut matrimonial est indépendant de leur parcours professionnel antérieur : une femme sur trois est célibataire, les hommes le sont une fois sur deux. Les nouveaux exploitants qui ont travaillé hors agriculture ont suivi deux filières scolaires. Près de 40 % ont opté pour la filière agricole. Leur réussite scolaire, comparable à celle des agriculteurs qui n'ont pas infléchi leur parcours professionnel, les conduit sept fois sur dix au moins au niveau du baccalauréat agricole. Les autres ont utilisé la filière générale ou technique non agricole. Ce parcours les mène à une installation un peu plus tardive et à une succession souvent plus difficile. Les chefs d'exploitation qu'ils remplacent avaient en 2000 pour 30 % plus de 60 ans. Et 28 % déclaraient alors ne pas connaître leur successeur. Les

Pour en savoir plus...

■ « Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003 », *Agreste-Cahiers*, n° 2, avril 2005

■ « Les ménages agricoles fidèles à leurs traditions », *Agreste-Primeur*, n° 112, juin 2002

■ « L'installation en agriculture », *Cahiers du Cnasea*, n° 1, 2001

et le site Internet du Scees : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Une installation plus tardive après un passage hors de l'agriculture

Chefs d'exploitation professionnels de 2003 installés<sup>1</sup> de 2000 à 2003 selon leur profession antérieure

	Profession antérieure à l'installation		
	Non agricole	Agricole	Ensemble
<b>Effectif</b>	4 600	7 600	<b>12 200</b>
<b>dont (en %)</b>			
Moins de 30 ans	39	48	<b>45</b>
30 - 34 ans	22	26	<b>25</b>
35 - 39 ans	16	13	<b>14</b>
40 ans et plus	23	13	<b>17</b>
<b>Hommes</b>	76	90	<b>85</b>
<b>Femmes</b>	24	10	<b>15</b>
<b>Taux de célibat (en %)</b>			
Hommes	48	58	<b>54</b>
Femmes	34	34	<b>34</b>

1. Hors reprises par le conjoint de l'ancien exploitant.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2003

jeunes agriculteurs restés dans le monde agricole, et dont 85 % ont fait des études agricoles, ont

assurée : 18 % seulement avaient plus de 60 ans en 2000 et 17 % se déclaraient alors sans successeur connu.

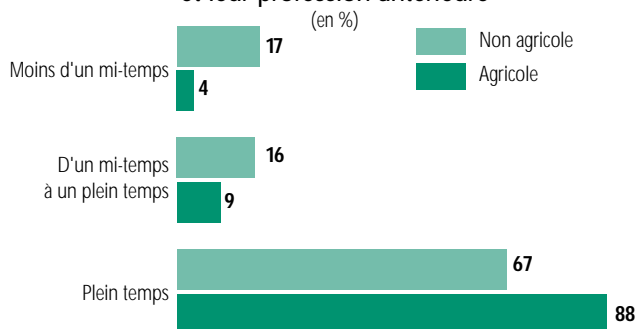
## Des successions moins préparées

en comparaison une installation plus « aisée ». Leurs prédécesseurs étaient plus jeunes et pensaient leur succession mieux

### Des pluriactifs

Une fois installés, les agriculteurs qui ont travaillé préalablement en dehors de la ferme ne se consacrent pas autant que leurs confrères à leur exploitation. Seuls deux sur trois œuvrent à plein temps. Ceux qui travaillent à temps partiel ont conservé une autre activité professionnelle. Il s'agit même le plus souvent de leur activité principale. Les nouveaux agriculteurs qui ont toujours travaillé dans le monde agricole ont un profil différent. Ils travaillent neuf fois sur dix à plein temps sur leur exploitation et sont rarement « pluriactifs ». Dans ce cas, leur activité non agricole s'exerce presque toujours à titre secondaire. Les agriculteurs qui travaillaient auparavant hors agriculture ont aussi, moins souvent que les autres, bénéficié d'une dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA). Parmi les exploitants professionnels âgés de moins de 40 ans en 2003 et

## Plus de temps partiel... Répartition 2003 des chefs d'exploitation professionnels installés<sup>1</sup> depuis 2000 selon leur activité sur l'exploitation et leur profession antérieure



1. Hors reprises par le conjoint de l'ancien exploitant.

Lecture : 17 % des chefs d'exploitation du champ étudié, qui ont préalablement exercé une profession non agricole, travaillent moins d'un mi-temps sur leur exploitation.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2003

> qui travaillaient hors agriculture avant leur installation, moins d'un sur deux a bénéficié d'une DJA. Ils sont deux sur trois parmi ceux, d'âge égal, qui travaillaient déjà dans le secteur agricole. Cette aide, attribuée moyennant des conditions relatives à la viabilité de l'exploitation, exige d'avoir au moins le niveau d'études agricoles du brevet de technicien agricole. Ce critère exclut les jeunes, scolarisés en dehors de la filière agricole, qui n'ont pas effectué de formation professionnelle suffisante.

## Ils agrandissent l'exploitation reprise

Le changement d'activité professionnelle conduit à s'installer sur une exploitation plus petite, par sa dimension économique, sa superficie et par la main-d'œuvre utilisée. Le passage par le monde non agricole conduit en moyenne à des exploitations de 64 unités de dimension européenne (UDE) en 2003. Elle est de 97 UDE pour les autres installations. Indépendamment du parcours antérieur, les uns comme les autres sont pourtant 60 % à agrandir l'exploitation reprise. Mais pas avec la même ampleur. Ceux qui travaillaient avant hors agriculture, gagnent 10 UDE en moyenne. Les autres en ajoutent 40. Les

Les exploitants venus du secteur non agricole s'installent moins en société Chefs d'exploitation professionnels de 2003 installés <sup>1</sup> depuis 2000 selon leur profession antérieure			
	Profession antérieure à l'installation		
	Non agricole	Agricole	Ensemble
<b>Effectif</b>	4 600	7 600	<b>12 200</b>
<b>dont (en %)</b>			
Exploitations individuelles	65	56	<b>59</b>
Formes sociétaires	35	44	<b>41</b>
dont Gaec <sup>2</sup> (pour 100 sociétés)	34	46	<b>42</b>
dont EARL <sup>3</sup> (pour 100 sociétés)	30	31	<b>30</b>
Avec dotation aux jeunes agriculteurs	40	57	<b>51</b>

1. Hors reprises par le conjoint de l'ancien exploitant.  
2. Groupements agricoles d'exploitation en commun.  
3. Exploitations agricoles à responsabilité limitée.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2003

différences sont de même nature en matière de superficie exploitée : 57 hectares en moyenne pour les anciens non

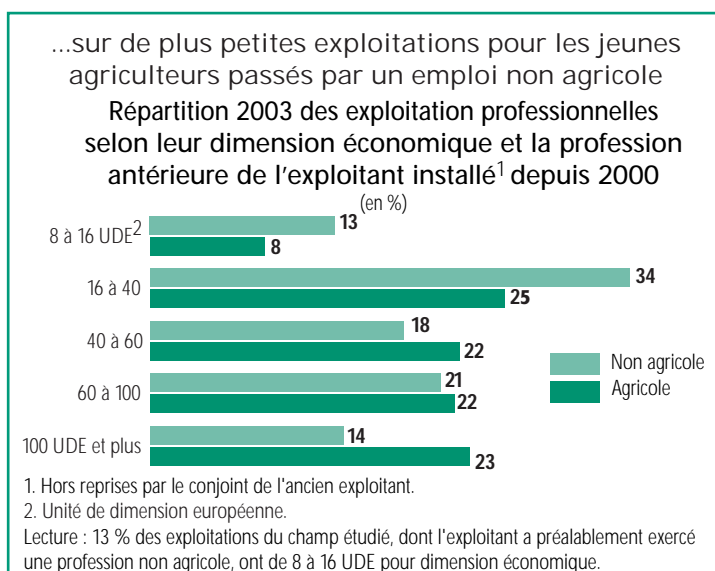
## De 57 à 68 hectares pour les nouveaux exploitants

agriculteurs, 68 hectares pour les autres. Cet écart ne provient pas des spécialisations agricoles adoptées. Le maraîchage, l'horticulture, la viticulture ou les

élevages hors sol de porcs et volailles, qui nécessitent de petites surfaces, sont également représentés dans les deux cas. L'élevage bovin laitier est en revanche beaucoup moins présent pour les nouveaux exploitants venus de l'extérieur : 15 % en font leur principale activité contre 26 % chez les autres jeunes agriculteurs. L'écart est sensible pour les quantités de travail requises. Dans le cas d'un parcours préalable hors agriculture, un tiers des exploitations occupent au moins deux équivalents temps plein. On en compte près de la moitié dans les autres nouvelles exploitations. L'origine du travail est en revanche identique dans les deux cas, avec une importance particulière de la main-d'œuvre salariée qui fournit plus du tiers du travail.

## Des exploitants individuels

Les différences de statut illustrent aussi les parcours des nouveaux exploitants. Plus petites, les exploitations dirigées par un agriculteur passé par le monde non agricole sont aussi plus souvent individuelles. Quand elles



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2003

> sont organisées en société, ce sont rarement des groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec). Souvent constitués sous la forme « père-fils », les Gaec permettent en effet au futur repreneur de bénéficier d'un statut d'exploitant avant la succession. Lors de la cessation d'activité du coexploitant le plus âgé, il se transforme fréquemment en exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL).

Les exploitants ayant travaillé hors agriculture adoptent plus souvent le statut de sociétés commerciales. Ce choix est celui de viticulteurs, qui complètent ainsi une activité commerciale déjà existante dans le secteur viticole.

## Solange Rattin

Scees - Bureau de l'information statistique

## Méthodologie

■ Comme les recensements agricoles, les enquêtes sur la structure des exploitations permettent de décrire les modalités d'installation des agriculteurs. Ces deux sources demandent pour cela aux chefs d'exploitation leur année de prise de direction, à leur compte ou comme salarié, de leur première exploitation. Les enquêtes structure permettent de plus de caractériser le nouvel exploitant. Elles indiquent son lien de parenté avec l'ancien chef d'exploitation, et distinguent les conjoints, parents, et non apparentés avec ou sans parents agriculteurs. Elles précisent également le caractère agricole ou non de la profession antérieure à l'installation.

■ La dimension économique de l'exploitation résulte de la valorisation, à partir de coefficients normatifs régionalisés, dites « marges brutes standard » (MBS), des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel. Une unité de dimension européenne (UDE) vaut approximativement 1,5 hectare de blé. L'exploitation professionnelle a une dimension économique d'au moins 8 UDE. Elle utilise au moins l'équivalent du travail d'une personne occupée à trois quarts de temps pendant une année. On en compte 367 200 en 2003. Le champ complémentaire, constitué des exploitations non professionnelles, comprend 222 600 unités en 2003.

■ Les installations excluent dans cette étude les reprises d'exploitation par le conjoint de l'ancien exploitant, qui sont des reprises temporaires en l'attente éventuelle d'un successeur plus jeune.

## Non agriculteurs avant l'installation, les non professionnels le sont restés

■ Les 7 800 agriculteurs « non professionnels » installés de 2000 à 2003 sont comme les professionnels neuf fois sur dix apparentés à un ancien agriculteur. Mais la pratique d'une profession non agricole avant l'installation est, pour eux, le cas le plus fréquent. Plus des trois quarts travaillaient hors agriculture auparavant. Ils sont en majorité pluriactifs, avec une profession principale hors agriculture.

■ La quasi-totalité des nouveaux exploitants non professionnels dirigent une exploitation individuelle. Avec 10 unités de dimension européenne (UDE) en moyenne soit l'équivalent de 15 hectares de blé, ces exploitations sont huit fois plus petites que celles des nouveaux exploitants professionnels. Près de la moitié a une dimension économique inférieure à 4 UDE, soit 6 hectares en équivalent de blé. Ces exploitations sont spécialisées en grandes cultures ou en élevage d'ovins et de caprins. L'élevage bovin, en revanche est rare : il concerne moins d'une exploitation sur dix.

■ Les « nouvelles » exploitations non professionnelles utilisent peu de main-d'œuvre, deux fois sur trois moins d'une personne à plein temps. Le travail est surtout assuré par le chef d'exploitation, qui est occupé à temps partiel dans la quasi-totalité des cas : plus de la moitié travaille moins d'un quart de temps sur l'exploitation.

### De petites exploitations Chefs d'exploitation non professionnels de 2003 installés<sup>1</sup> de 2000 à 2003

Effectif	7 800
<b>Données moyennes par exploitation</b>	
Dimension économique (en UDE <sup>2</sup> )	10
Quantité de travail (en UTA <sup>3</sup> )	0,4
Surface agricole utilisée (en ha)	14
<b>Proportion d'exploitants (en %)</b>	
Avec une profession non agricole avant l'installation	78
Hommes avec une profession principale actuelle non agricole	76
Temps de travail sur l'exploitation	
moins d'un quart de temps	57
d'un quart à un mi-temps	25
à temps plein	5
<b>Proportion d'exploitations (en %)</b>	
moins de 4 UDE	45
de 4 à 8 UDE	22

1. Hors conjoints de l'ancien exploitant.
2. Unité de dimension européenne.
3. Unité de travail annuel.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2003